



Édité le 22 juillet 2019

PROJET PÉDAGOGIQUE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT 11/13 ANS

DU 23/09/2019 AU 04/07/2020



CENTRE SOCIAL LE LAC
Maison de quartier - Avenue de Gaulle
08200 SEDAN

Courriel: centrelac@centrelelac.info

 Site internet : www.centrelelac.info
Rejoignez-nous sur Facebook ! "Centre le lac"

1) DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT 11/13 ANS

CENTRE SOCIAL LE LAC
Maison de quartier - Avenue de Gaulle
08200 SEDAN

Tél : 03.24.27.08.08
Port. 06.24.39.65.03 ou 06.81.72.31.03
Mail : centrelac@centrelac.info

Implantation géographique : urbain – quartier du Lac
Complexe Louis Dugauguez (sous la tribune Sud, angle Sud-Ouest)
Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny – 08200 SEDAN

Nature du séjour :

ALSH 11/13 ANS

Dates de séjour :

Du 23 septembre 2019 au 4 juillet 2020

Horaires en période scolaire :

Mardi de 16 h 30 à 20 h 00
Mercredi de 13 h 30 à 20 h 00
Jeudi de 16 h 30 à 20 h 00
Vendredi de 16 h 30 à 00 h 00
Samedi de 13 h 30 à 20 h 00

A. INTENTIONS ÉDUCATIVES DE L'ORGANISATEUR

Les orientations pédagogiques du Centre Le Lac ne peuvent que s'appuyer sur des réalités. Elles doivent tendre à prendre en compte de façon positive les pratiques des enfants et des jeunes, leur sensibilité particulière.

C'est ainsi que le Centre Le Lac ne doit pas rompre avec ce qui fait la vie des enfants et des jeunes 11 mois sur 12. Le Centre n'est pas une île déserte dans laquelle les enfants et les jeunes se trouveraient subitement transportés, tout lien avec le milieu extérieur étant coupé, il n'y a pas de cloison étanche qui puisse l'isoler du monde. Il ne doit pas constituer un milieu artificiel, sans consistance, ignorant de la réalité.

Pour autant, le Centre constitue un milieu spécifique qui a ses qualités propres, sa richesse particulière que lui seul peut avoir : il s'agit d'un milieu autre que le milieu scolaire. Le Centre doit être le prolongement et le complément des autres milieux dans lesquels évolue l'enfant.

Mais si le Centre n'est pas la famille, nous ne pouvons ignorer que celle-ci existe.

Nous devons tenir le plus grand compte des parents.

Ce sont eux, en effet, qui nous confient leurs enfants, c'est-à-dire ce qu'ils ont de plus cher. Ils le font avec confiance et nous ne devons pas trahir cette confiance. Aussi devons-nous toujours avoir à l'esprit la volonté des parents, la respecter, mais aussi nous poser les questions : que penseraient les parents de telle action ? L'accepteraient-ils ? La condamneraient-ils ? Cette pensée ne doit pas être paralysante, mais elle doit nous conduire à penser nos actions en fonction de la perception que les parents peuvent en avoir.

En fonction de la manière dont les enfants et les jeunes vivent et ressentent leur vie, les questions qu'ils posent doivent être abordées dans un esprit responsable, fuyant tout dogmatisme, suscitant esprit critique et réflexion. Il ne peut s'agir que d'une pédagogie fondée sur le respect, les connaissances et la réflexion, une pédagogie ayant pour unique souci de contribuer à former un homme qui possédera toujours davantage d'outils pour se reconnaître dans le monde et en être un individu actif.

Fixer nos orientations pédagogiques, c'est également définir notre conception des loisirs en partant du fait que le droit à la culture, le besoin de développer ses capacités de réflexion, d'interventions, de discussions, sont devenus des phénomènes sociaux.

Pour le Centre Le Lac, le loisir n'est pas synonyme d'oisiveté, ni d'évasion, il est un besoin d'accomplissement de l'enfant.

Dans ce cadre, nous pensons que le temps de loisirs, notamment en Centre de Loisirs Sans Hébergement, est propice à l'enfant pour lui permettre de développer ses capacités de réflexion, de création, d'interventions, et ceci grâce à des activités et des modes de relations appropriés. Tout individu et à fortiori tout enfant a des potentialités qui nécessitent d'être révélées, mobilisées, utilisées.

Sur cette base, nous réfutons tout fatalisme ainsi que toute théorie pseudo-scientifique visant à créditer l'idée que des caractères innés discriminent les enfants dans des activités qui sont par nature sociales.

Mais, est-ce à dire que les enfants sont identiques ?

Bien sûr que non !

Et c'est précisément parce qu'ils sont différents que nous réfutons tout fatalisme et que nous souhaitons impulser un haut niveau d'exigence éducative. Nous croyons donc aux vertus de l'effort pédagogique et sommes résolument partisans d'une pédagogie fondée sur la réussite de l'enfant dans ce qu'il entreprend.

Pour cela, il faut prendre en compte la réalité des enfants et celle qu'ils vivent. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons ignorer les problèmes sociaux, humains, économiques auxquels les enfants et les jeunes sont confrontés et vis-à-vis desquels ils s'interrogent.

Sur ce point, il convient d'être parfaitement clair et d'affirmer un principe intangible : il ne peut être question que l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement devienne le champ d'expérimentation d'une quelconque idéologie, d'une expression philosophique quelle qu'elle soit.

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement devra fondamentalement pouvoir répondre aux besoins des jeunes en vacances.

Il devra avant tout satisfaire aux nécessités générales de l'hygiène et de la sécurité.

Nous apporterons une attention toute particulière vis-à-vis desquels la responsabilité de l'encadrement sera déterminante, à valeur d'exemple. Amener progressivement, et en fonction de leur âge, les enfants à prendre en charge leur hygiène corporelle, y veiller, les inciter et les aider à être propres, donner soi-même l'exemple d'une bonne hygiène, participer avec eux au rangement et au nettoyage, en un mot, être impliqués dans cette action éducative, voilà le rôle des équipes d'encadrement. Il faudra éviter sur ces questions de la vie quotidienne, que l'adulte soit perçu comme un individu n'ayant que des exigences vis-à-vis des enfants sans en avoir vis-à-vis de lui-même.

La prise en compte par les enfants des questions d'hygiène et de propreté favorise leur autonomie et leur socialisation.

La sécurité quant à elle, outre qu'elle fait l'objet de règles, sera présente en permanence dans l'esprit des équipes d'encadrement. Malheureusement, trop souvent des accidents imprévisibles viendront nous rappeler combien il sera important d'assurer la sécurité des enfants.

Outre les règles, qui devront être respectées, notamment en matière de sécurité, nous ferons appel à une notion, bien souvent décriée, sans doute, la notion de "bon sens". Les enfants que nous recevrons vivent souvent dans l'année un rythme élevé et mal adapté à leurs besoins. Les rythmes scolaires inadaptés, les déséquilibres dans les activités, les conditions de vie familiale, les transports, la télévision parfois qui retient l'enfant trop longtemps éveillé, l'exiguïté des appartements...

Toutes ces réalités amèneront les équipes d'encadrement à veiller au dosage des activités, à respecter les rythmes des enfants, à prendre en compte leurs possibilités physiques.

Répondre aux besoins des enfants, ce sera aussi concevoir l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement comme un lieu éducatif sachant prendre en compte les caractéristiques des enfants.

Trop souvent, "l'enfant doit taire un besoin de paroles, de jeux, d'imaginaire, il n'est reconnu que dans sa condition aux règles de l'apprentissage..." " Cette réflexion doit attirer notre attention afin que l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement soit un milieu stimulant au sein duquel l'enfant pourra exprimer de diverses manières ce qu'il ressent, pourra extérioriser ses besoins, pourra faire place au rêve, pourra être écouté en tant qu'enfant.

Milieu éducatif, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement devra répondre à ses attentes, il devra également favoriser l'initiative, permettre aux enfants le choix de leurs activités, les amener à prendre des responsabilités, y compris, pour les plus grands, dans la gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, il devra entre autres favoriser l'ouverture la plus large possible sur le milieu, avec ses réalités historiques, géographiques, économiques, sociales et humaines.

Les aspirations à la liberté devront également être satisfaites pour les enfants comme pour les jeunes. Il ne peut en effet y avoir responsabilité si les limites de l'initiative sont trop étroites.

Il y aura toutefois lieu de se garder de certaines théories ou comportements de non-intervention, qui, au lieu d'amener l'enfant ou le jeune à une plus grande liberté, à une plus grande maîtrise de son initiative et de ses responsabilités, ne feront que le désarmer et ne lui permettront pas de reposer son attitude sur des références stables.

C'est ainsi qu'il nous arrive de constater que certains membres des équipes d'encadrement croient respecter l'initiative et la liberté des enfants en ne proposant rien, en ne suscitant pas l'intérêt chez les enfants, en ne les amenant pas à faire connaissance avec les activités qu'on souhaite leur proposer.

Cette attitude de non-intervention de la part de l'adulte ne permet pas à l'enfant d'évoluer, car, pour qu'il y ait choix, il faut qu'il y ait connaissance des éléments du choix.

Pour nous, le dilemme "directivité-non-directivité" est un faux problème. Le vrai problème est d'avoir une conception claire de la nature de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, une bonne connaissance des possibilités et des potentialités des enfants, et de conduire une action éducative de qualité.

Répondre aux besoins des enfants et des jeunes à la conception que l'on aura de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, ce sera également favoriser l'initiative, enrichir les rapports individus / collectivités qui concrétiseraient, permettraient aux enfants et plus précisément aux adolescents et aux jeunes de découvrir et d'affirmer leur personnalité.

Il faudra pour les adolescents et les jeunes donner un sens aux activités proposées, établir un mode de relations entre jeunes et adultes qui permettra aux uns et aux autres de progresser, établir les bases d'un dialogue prenant en compte la sensibilité particulière des adolescents et qui n'ignore pas la contestation quasi généralisée de l'adulte par le jeune.

S'il est nécessaire d'établir les bases d'un dialogue avec les enfants et les jeunes, il est aussi indispensable de pratiquer de même entre adultes, et notamment entre membres de l'équipe d'encadrement...

Établir les bases d'un dialogue vrai avec les jeunes, c'est également les amener à participer à la mise en œuvre et à l'enrichissement du projet pédagogique. C'est susciter leur participation.

Répondre aux besoins des enfants et des jeunes ce sera également proposer des activités variées, qui ne susciteront pas un comportement de consommateurs.

Les activités devront avoir un rôle formateur, mais surtout ne pas rappeler les contraintes scolaires avec les confusions qui en découleraient.

Elles devront également, notamment pour les plus grands, revêtir un aspect social : une activité pourra être formatrice en soi, mais également par la valeur sociale qu'elle représentera ou que le " travail " effectué représentera.

Les activités devront également permettre aux enfants et à tous les enfants de s'exprimer. C'est ainsi qu'un bon nombre d'enfants de familles modestes ne manieront pas facilement le langage "académique" et éprouveront des difficultés à exprimer leurs besoins. Il faudra donc favoriser les activités manuelles, sportives, les jeux, les modes d'expressions graphiques.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement devra enfin être une "école" où les enfants et les jeunes, comme les adultes, seront mis en situation de prendre des responsabilités, de réfléchir sur leur place au sein de la collectivité, de prendre conscience des conséquences de leur comportement.

B. LE PUBLIC ACCUEILLI

- Les pré-ados : les 11/13 ans

➤ **Nombre de mineurs :**

- 11 à 13 ans : 24

Les pré-ados bénéficieront d'un accueil échelonné et d'activités leur permettant de commencer la journée en douceur et à leur rythme.

➤ **Les modalités de participation des mineurs**

La particularité de notre fonctionnement devrait permettre au pré-ado de nouer des relations particulières avec l'adulte et les autres (enfants, adolescents) relations différentes de celles qu'il a à la maison ou à l'école.

Notre fonctionnement devra être un milieu stimulant au sein duquel le pré-ado pourra exprimer de diverses manières ce qu'il ressent, pourra extérioriser ses besoins, pourra faire place au rêve, pourra être écouté en tant que pré-ado.

Notre fonctionnement devra répondre à ses attentes. Il devra également favoriser l'initiative, permettre aux pré-ados le choix de leurs activités, les amener à prendre des

responsabilités. Il devra entre autres favoriser l'ouverture la plus large possible sur le milieu, avec ses réalités historiques, géographiques, économiques, sociales et humaines.

Les aspirations à la liberté devront également être satisfaites pour les pré-ados. Il ne peut en effet y avoir responsabilité si les limites de l'initiative sont trop étroites.

Dans l'organisation des activités, il s'agira avant tout de propositions de l'animateur qui ne seront jamais imposées. Toutes les activités devront permettre de rendre le pré-ado acteur de ses loisirs et pas seulement consommateur.

Nous favoriserons, à travers les activités, la mixité entre les tranches d'âges. Cette démarche aura pour objectif de permettre à tous de participer à un projet commun.

Nous demanderons une autorisation parentale pour le dépassement horaire éventuel de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement.

Dans tous les transports (bus, trains, trafic, à pied, etc...), nous mettrons en place des activités d'expression orale (chants, sensibilisation à la sécurité, au respect, échanges, concertations, entretiens).

➤ **Mineurs atteints de troubles de la santé**

Nous prendrons en compte les textes de référence (code de l'éducation – article D351-4, D351-9) ainsi que les informations contenues dans le document intitulé « accueil collectif de mineurs – instructions communes aux 4 départements de Champagne-Ardenne ».

Avant, pendant et après la session, un entretien personnalisé et approfondi sera organisé entre les parents et le Directeur. Il permettra de déterminer les modalités d'accueil en fonction de la problématique du pré-ado.

C. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET LEUR DÉCLINAISON DANS LE PROJET ÉDUCATIF

Objectifs généraux

- ✚ Créer un lieu de vie, de référence et de repère, de rencontres, de convivialité, de convergence et de rayonnement de l'information, un lieu d'apprentissage, de confrontations, de reconnaissance et de valorisation.
- ✚ Assurer un rôle de référent, de lien en permanence, pendant les activités, dans leur préparation, sur les trajets,

Objectifs transversaux

- ✚ Favoriser leur autonomisation en les associant à l'élaboration des actions les concernant.
- ✚ Susciter leur initiative en favorisant leur prise de responsabilité.

- ✚ Contribuer à leur épanouissement et à leur intégration dans la société par des projets favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation.
- ✚ Permettre l'élaboration de nouvelles offres sur les temps périscolaires et extrascolaires en s'appuyant sur leur expression.
- ✚ Prendre en compte les attentes des jeunes.
- ✚ Faire participer des jeunes et soutenir leur initiative.
- ✚ Participer à la construction de l'identité sociale.
- ✚ Favoriser la pleine et entière participation de tous les jeunes à la vie en société.
- ✚ Réfléchir à la préparation à la vie et à l'emploi.
- ✚ Donner l'envie à chaque jeune de participer à sa future vie sociale politique et citoyenne.
- ✚ Revaloriser la vie collective et l'expression citoyenne par le biais d'une éducation civique basée sur le jeu et l'expression.
- ✚ Donner les moyens à chaque jeune de s'engager et s'investir dans son environnement de proximité.
- ✚ Valoriser les compétences sociales des jeunes : ils sont avant tout des ressources,

Accueil, écoute et prévention

- ✚ Accueillir, détecter, prévenir, écouter, favoriser l'expression des malaises, envies, difficultés et projets.
- ✚ Développer une approche préventive et en mesurer les impacts.
- ✚ Poursuivre la lutte contre l'exclusion et contre les discriminations.
- ✚ Lutter contre le décrochage.

Il faut en effet prioriser la disponibilité et l'écoute, le repérage de ce que les jeunes expriment comme réactions face à des situations qu'ils estiment anormales ou injustes. Il serait souhaitable que l'interpellation des jeunes auprès de l'animateur puisse devenir habituelle « tu viens nous aider, on voudrait s'organiser pour résoudre « ce problème ». Dans de tels cas, il faudrait qu'il soit naturel de se retourner vers l'animateur comme un accompagnateur.

Information et orientation

- ✚ Orienter, informer sur les démarches à suivre dans le monde de l'adulte responsable.
- ✚ Diriger, recadrer, faire le lien intergénérationnel, avec les autres animateurs et les autres organismes.

Le centre social doit être, en effet, un lieu de ressource, d'aide, de soutien de conseil et d'orientation

Divertissement, accès à la culture, ouverture sur l'environnement

- ✚ Divertir, redonner du plaisir.
- ✚ Éveiller, faire mieux connaître l'environnement dans lequel s'insérer.
- ✚ Faire participer à l'actualité et promouvoir l'ouverture sur le monde.
- ✚ Développer des facultés d'adaptation et d'ouverture d'esprit.
- ✚ Éveiller pour favoriser l'intégration sociale.
- ✚ Favoriser un développement harmonieux de la personnalité.
- ✚ Ouvrir l'accès à des spectacles.

Il est en effet nécessaire d'avoir des connaissances du monde actuel (dimension culturelle et historique) pour pouvoir intervenir dans le débat public et se prononcer de façon valide sur les choix offerts dans une société démocratique.

La culture et l'art sont des facteurs déterminants de développement.

Mixité sociale

- ✚ Favoriser la pluralité des publics.
- ✚ Rencontrer d'autres jeunes, d'autres façons de faire.
- ✚ Combattre les préjugés en confrontant les jeunes à d'autres cultures.
- ✚ Multiplier les échanges.

Engagement et responsabilisation

- ✚ Remotiver, stimuler, valoriser, développer un sentiment de compétence.
- ✚ Susciter l'engagement, responsabiliser, faire confiance, **susciter et soutenir les initiatives et accompagner.**
- ✚ Redynamiser une motivation civique et citoyenne.
- ✚ S'engager dans un travail collectif, se confronter à l'exigence de résultat.
- ✚ Permettre à des jeunes du quartier de la ZUP de jouer un rôle actif, mais surtout positif dans la société.
- ✚ **Concevoir un projet**, le porter, le négocier, en parler avec les autres (la société, les autorités locales).

À considérer les jeunes comme victimes, on oublie parfois qu'ils sont capables de se mobiliser pour construire des actions d'information, de sensibilisation et de solidarité. Il suffit parfois de trouver une mise en situation de travail qui leur permette de reprendre confiance en eux, de développer une relation aux autres et de découvrir le monde du travail au plus près de la vie en entreprise, tout en favorisant un accompagnement pédagogique indispensable et une orientation vers une formation professionnelle.

La mise en situation d'expérimentation avec ces jeunes, dans un projet collectif, favorise progressivement leur implication, l'apprentissage des règles, le développement de leurs compétences et leur responsabilisation.

Citoyenneté

- ✚ Montrer l'exemple.
- ✚ **Rappeler les règles.**
- ✚ **Corriger les comportements déviants.**
- ✚ **Lutter fermement contre toute forme d'incivilité constatée au quotidien.**
- ✚ Renforcer les valeurs respect, fair-play, solidarité.
- ✚ Gérer les conflits par la non-violence.
- ✚ S'entraider.
- ✚ Créer des outils d'animation autour de l'éducation civique,
- ✚ **Favoriser l'insertion sociale des jeunes et leur mobilité.**
- ✚ Accompagner vers une vie d'adulte autonome (intégration professionnelle).
- ✚ Consolider le lien social.
- ✚ Revaloriser la vie collective.
- ✚ Intégrer l'éducation civique dans toutes les activités.

Cet apprentissage des règles permet aux jeunes de développer des compétences et des capacités d'initiatives pouvant favoriser l'expérience d'une image positive d'eux-mêmes et l'élaboration d'un projet d'insertion sociale et professionnelle. Il leur permet de devenir des êtres autonomes, c'est-à-dire capables de décider et de choisir selon leurs propres intérêts, selon une identité qui leur est propre.

Expression et pratiques artistiques

Pratiques artistiques : permettre aux jeunes, au travers de pratiques artistiques (slam, hip-hop, rap...) d'explorer et de valoriser leurs potentialités d'imagination, de créativité, d'ingéniosité.

Il faut prendre en compte l'importance d'une réelle expression des jeunes. Ils expriment des envies, des savoir-faire, des douleurs et des espoirs. La capacité d'expression ainsi mise en forme participe à une démarche de communication qui se veut partage, échange, production commune. Qu'importe les supports, pourvu qu'ils permettent l'expression, l'interrogation, la réflexion. Ils doivent être divers, et permanents. L'inventivité des jeunes est forte.

Lien intergénérationnel

- ✚ Favoriser et promouvoir la solidarité intergénérationnelle.
- ✚ Relation intergénérationnelle : apporter un soutien aux parents de jeunes en difficulté, écoute des besoins...

5) GESTION QUOTIDIENNE DE L'ACCUEIL

A. L'organisation dans l'espace

➤ Les conditions d'accueil d'une manière générale

Modalités d'inscription des jeunes (documents demandés) et d'informations des parents :

L'ensemble des jeunes accueillis au sein de l'ALSH 11/13 ans fera l'objet d'une inscription avec le jeune et le responsable légal, en présence de l'animateur référent. Ce temps permettra d'expliquer le projet et le fonctionnement du foyer de jeunes ou club de jeunes. Les parents devront remplir une fiche d'inscription et une fiche sanitaire de liaison. Ils seront informés, par mail, par courrier, par téléphone des présences de leur (s) enfant (s) au sein du foyer, mensuellement.

Pendant l'accueil, les jeunes seront accueillis dans des ateliers différenciés « dirigés ou non » (Jeux de société, livres, jeux sportifs, jeux collectifs...).

Les animateurs feront en sorte que tous les jeunes puissent acquérir de l'autonomie en mettant à leur disposition le matériel à leur portée, à un endroit bien identifié.

Ils leur apprendront à s'organiser, être responsables et acteurs de leurs loisirs.

➤ Les salles disponibles et leur affectation

L'accueil s'organise à partir :

- ✚ D'un local bien identifié satisfaisant aux conditions techniques d'hygiène et de sécurité pour permettre aux adolescents de se retrouver entre pairs, d'ouvrir un espace de dialogue et de construire, avec l'équipe d'animateurs, les conditions négociées de leurs loisirs. Le local pourra accueillir 40 mineurs.
- ✚ Des salles aménagées sur une surface de 500 m² sous le stade Louis Dugauguez. Ce lieu a été aménagé par les jeunes intitulé "salle Bérégovoy".

Lieux des activités :

- ✚ Salle Bérégovoy.
- ✚ La logithèque.
- ✚ Les structures sportives (le terrain synthétique Michel Charlot, le terrain d'athlétisme Roger Tissot, le boulodrome Roger Clauss, les terrains de tennis, cosec de l'Esplanade, etc.) situées à proximité, rue Rogissart.
- ✚ La MJC Calonne,
- ✚ La Médiathèque.
- ✚ La base de loisirs du Bannet à Givonne.
- ✚ La Chapelle.
- ✚ Etc...

B. Articulation entre vie quotidienne et les activités

- L'organisation, la nature, les conditions de mise en œuvre des activités...

❖ **ACTIVITÉS RESPONSABILISANTES**

- **Manifestations grand public**

Objectif :

Inciter les jeunes à participer, comme acteurs, à de grands événements.

Actions :

- ✚ Participation au Rendez-Vous d'Automne des Maquettistes et Modélistes en Ardenne (gestion des parkings, tenue des caisses, des contrôles, de stands...).
- ✚ À la semaine du jeu (ludothèque).
- ✚ Les ados animent leur ville.
- ✚ Un dimanche au bord de l'eau.
- ✚ Le festival médiéval de Sedan.
- ✚ Le festival médiéval de Bouillon.
- ✚ ...

- **Projet santé**

Partenariat avec l'animatrice du projet et mise en place d'un programme bilan de santé.

Objectifs :

- + Le bilan de santé gratuit de la sécurité sociale aura pour but de déceler d'éventuelles pathologies contractées par le jeune ou bien de dépister des infections latentes.
- + Le dépistage de maladie permettra de proposer une meilleure prise en charge du jeune, surtout si elle est effectuée de manière précoce.
- + Le bilan de santé permettra aussi au jeune de bénéficier de nombreux conseils pour l'aider à conserver un bon état de santé et adopter une bonne hygiène de vie.

Comment se déroulera l'action :

Sur la base du volontariat, avec l'autorisation des parents, après une sensibilisation de l'animateur, en étroite collaboration avec les services compétents. Le transport sera organisé par le Centre Social Le Lac. En concertation avec les parents, l'animateur sera chargé du suivi.

- **Soutien scolaire**

Aujourd'hui pris en charge par les collèges et les lycées du Sedanais, nous continuerons à suivre de près le soutien scolaire des jeunes en difficulté.

Dans le cadre des Contrats Locaux à la Scolarité, une quinzaine de jeunes seront accueillis trois fois par semaine.

Par des stratégies diversifiées et une pédagogie de détour, l'accompagnement à la scolarité aura pour objectifs :

- + De s'adresser aux enfants et aux jeunes pour leur offrir, en complément de l'école, l'appui et les ressources dont ils ont besoin pour réussir, de redonner un sens à leur scolarité, de renforcer la confiance des enfants et des jeunes dans leur capacité de réussite.
- + D'élargir leurs centres d'intérêts et de valoriser leurs acquis, d'encourager le goût de la lecture et les activités culturelles et scientifiques, l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir.
- + De s'adresser aussi aux parents en leur permettant de s'impliquer dans la scolarité de leur enfant.

- **Accompagnement citoyen**

Le suivi personnalisé de chaque jeune sera renforcé et formalisé.

Objectifs :

- + Apporter des réponses adaptées aux problématiques et projets de chacun.
- + Diriger chaque jeune vers les activités du centre social, vers les structures d'aide internes et externes lui correspondant.
- + Affiner notre mission d'écoute, d'information et d'orientation professionnelle.

Nous pourrons ainsi mesurer plus facilement le chemin parcouru par chaque jeune.

Actions :

- + Mise en place d'un dossier de suivi basé sur des entretiens formels réguliers, des informations informelles recueillies au cours des activités avec la participation de tous les animateurs du centre social.
- + Mise en place d'un bilan sur le ressenti (sur les activités, les séjours...).

➤ **ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES**

• **Projets de départ en vacances et sorties culturelles**

« Partir ailleurs » permet d'ouvrir de nouvelles perspectives, d'élargir les points de vue, de favoriser la tolérance et la compréhension. C'est aussi, pour les jeunes, un moyen d'introspection et de découverte de leur personnalité. Ce contexte différent favorise le dialogue et fait découvrir les exigences de la vie collective et les pratiques de la coopération (vaisselle, préparation des repas).

Objectifs :

- + Sensibiliser les jeunes à apprendre à accueillir la nouveauté, l'étrangeté, l'incertitude, s'interroger sur le nombrilisme.
- + Développer les capacités des jeunes à se mettre à la place des autres.
- + Ouvrir sur l'environnement extérieur.
- + Offrir un meilleur accès à la culture.
- + Placer les jeunes au cœur de l'évolution de la société.

Actions : sorties culturelles

Organiser des sorties régulières dans le cadre de visites culturelles et découverte du patrimoine, découverte d'une ville, spectacles (théâtre et musique en association avec la Maison des Jeunes et de la Culture), Urban Track, les enfants du cinéma...

Actions : projet de vacances

Organiser des camps et séjours en étroite collaboration avec le ski club sedanais.

➤ **EXPRESSION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

Les activités centrées sur les spectacles préparés par les jeunes, les films qu'ils peuvent réaliser, des enregistrements de musique, font émerger des compétences ignorées et les valorisent.

Objectifs :

- + Rompre avec l'image négative des Z.U.S. en favorisant l'expression et la communication des « cultures urbaines » qui s'y sont développées.
- + Développer la capacité à intervenir dans le débat public, à argumenter.

Actions :

Objectifs généraux

- ✚ Faire vivre les valeurs de la République à travers le développement d'un projet artistique d'envergure ne pouvant se développer que dans le cadre de mutualisations formalisées afin de lutter contre la fracture artistique et culturelle qui touche particulièrement les familles résidant sur les trois quartiers prioritaires de la ville de Sedan.
- ✚ Concourir à tisser un lien social fondé sur une culture et des valeurs communes :
 - Liberté, égalité, fraternité, laïcité, refus de toutes les discriminations, lutte contre le racisme...
- ✚ Par la découverte et la pratique, contribuer à éveiller la curiosité, la sensibilité des familles.
- ✚ Dans les différents ateliers, développer leur autonomie et leur créativité.
- ✚ Participer à la construction des compétences (la culture humaniste), les compétences sociales et civiques, l'autonomie, l'initiative.
- ✚ Faire découvrir la diversité et la complémentarité des expressions artistiques par une approche à la fois pratique et critique.
- ✚ Ouvrir des perspectives sur leur environnement culturel.
- ✚ Proposer de nouvelles possibilités d'expression artistique personnelle au sein de projets collectifs.
- ✚ Solliciter les capacités d'innovation et d'expérimentation des participants.
- ✚ Développer des situations d'échanges et de débats sur des productions ou de grandes problématiques artistiques.
- ✚ Sensibiliser aux métiers liés au monde de l'art et de la culture.
- ✚ Ouvrir sur l'environnement culturel (pôle culturel, médiathèque, spectacle...).

Les objectifs opérationnels

Utiliser des ateliers d'éducation artistique et culturelle au bénéfice des enfants et de leurs parents qui habitent la ZUS du Lac, de Torcy, du centre ancien pour créer des œuvres collectives (spectacles, documentaires vidéo, comédies musicales, etc.) pour concourir à tisser un lien social fondé sur une culture et des valeurs communes :

Liberté, égalité, fraternité, laïcité, refus de toutes les discriminations, lutte contre le racisme...

Chaque projet artistique et culturel sera unique, mais transversal, car il sera le fruit du partenariat entre chaque animateur, bénévole, professionnel du spectacle et des différents secteurs du centre social Le Lac. Ensemble, ils feront appel à l'initiative des familles.

Des ateliers artistiques hebdomadaires seront ouverts sur toute l'année 2016 et 2017 (théâtre, danse, chant, vidéo, photo, échasses, confections de costumes et de décors, etc.). Ils permettront la rencontre entre le monde de l'éducation et celui de la création. Lieux privilégiés du partenariat avec l'environnement culturel du centre Le Lac, ils permettront aux familles de découvrir la diversité et la complémentarité des expressions artistiques par une approche à la fois pratique et critique. Les parents seront impliqués dans les projets artistiques et culturels de leurs enfants.

Les ateliers privilégieront la rencontre entre plusieurs arts, car chacun a une spécificité pédagogique. Leur point commun sera d'être ouvert à des partenaires culturels qui viendront apporter leurs compétences aux côtés des parents dans le cadre d'un projet.

La mise en place d'ateliers d'éducation artistique et culturelle permettra un égal accès de toutes les générations à l'art et à la culture, dans le respect de la liberté et des initiatives de l'ensemble des acteurs concernés.

Plusieurs compagnies (LA BIRBA, LA BOULE BLEUE) et associations (les petits pas de danse, etc.) seront en résidence d'artistes sur plusieurs mois pour créer des spectacles intergénérationnels ou interviendront tout au long de l'année.

Les ateliers permettront de diversifier les modes de rencontre avec les arts.

Les ateliers artistiques seront construits autour d'un projet annuel élaboré par l'équipe d'administrateurs et de salariés du centre social Le Lac, de partenaires et de familles.

Ils contribueront à l'ouverture du centre social Le Lac sur leur environnement culturel et tout particulièrement sur la vie artistique contemporaine.

Les jeunes découvriront la diversité et la complémentarité des expressions artistiques, par une approche à la fois pratique et critique.

Les ateliers artistiques seront des perspectives sur leur environnement culturel. Ils proposeront de nouvelles possibilités d'expression artistique personnelle au sein de projets collectifs qui solliciteront leurs capacités d'innovation et d'expérimentation.

Ils développeront des situations d'échanges et de débats sur des productions ou de grandes problématiques artistiques.

Les jeunes seront sensibilisées aux métiers liés au monde de l'art et de la culture.

La pratique sera au centre des ateliers artistiques, qui se seront enrichis naturellement d'une ouverture sur l'environnement culturel (pôle culturel, médiathèque, spectacle, etc.). Elle intégrera les nouvelles technologies (réalisation d'un film vidéo et de reportages photo dans la démarche de création).

Les ateliers artistiques seront placés sous la responsabilité du directeur du centre social Le Lac et de son équipe de salariés permanents (responsables de l'Animation Collective Familles et des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité, les directeurs des

Accueils de Loisirs Sans Hébergement et de l'Accueil de jeunes, le responsable de la logithèque, etc.).

Le directeur du centre le lac constituera une équipe pluridisciplinaire en s'assurant la collaboration d'autres intervenants dotés de personnels spécialisés.

Les ateliers artistiques seront le lieu privilégié du partenariat.

Les activités artistiques reposeront sur un projet annuel lui-même inscrit dans le projet d'établissement du centre social Le Lac. Elles seront mises en valeur par de nombreuses productions et présentations tout au long de l'année. Elles se sont inscrites dans la continuité.

En parallèle et en concertation avec les écoles primaires du quartier, le collège Le Lac et la médiathèque de Sedan, d'autres actions éducatives seront organisées sur les thématiques suivantes :

- + Respect de l'autre dans ses différences, qu'elles soient sociales, culturelles, religieuses, ethniques ou encore qu'elles soient liées au sexe ou à un handicap.
- + " Richesse de la diversité et métissages : quels enjeux pour demain ? "
- + " Quel respect de l'Autre dans la cité ?"
- + "Racisme, antisémitisme, discrimination, négationnisme, des poisons antirépublicains"
- + "Zoom sur l'autre pour mieux me voir"
- + "Droit au cœur : le droit pénal comme outil de prévention"
- + Devoir de mémoire afin de développer l'éducation à la tolérance et à la paix, en réponse au racisme, à l'antisémitisme et à toutes les formes de discrimination

Elles s'appuieront sur les expériences menées au niveau national par des établissements scolaires.

Un comité de pilotage composé des responsables de l'Animation Collective Familles, des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité, des directeurs des Accueils de Loisirs Sans Hébergement, et de l'Accueil de jeunes, sera chargé de la mise en œuvre et du suivi des ateliers artistiques proposés par les intervenants.

Ce comité conseillera et accompagnera les équipes, notamment lors des étapes importantes : information, cahier des charges, financements, partenariat, évaluation, etc.

Le comité de pilotage veillera à l'équilibre et à la cohérence des interventions, à la qualité des partenariats, à la complémentarité de l'offre artistique et culturelle dans chaque discipline.

Il sera le garant du respect de l'utilisation dans toutes les activités des principes suivants :

- + Laïcité
- + Égalité filles/garçons

- ✚ Droits de l'homme et de l'enfant
- ✚ Lutte contre les discriminations, etc.

Les ateliers artistiques pourront fonctionner convenablement, car ils disposeront de locaux adaptés et équipés dans plusieurs établissements (Salle de spectacle Marcillet, pôle culturel, centre Le Lac, etc.).

Par ailleurs, l'implication des familles, des salariés et des artistes dans les ateliers sera valorisée sous forme de vidéos, photos, spectacles. Elle permettra de faire connaître largement les productions et les œuvres créées dans le cadre de ces ateliers.

➤ **ACTIVITÉS SPORTIVES**

Il faut répondre au besoin de bouger, de découvrir les possibilités de performances physiques propres à cet âge, les activités trouvent là tout leur sens.

Karting à pédales (Ecologique, silencieux, activité familiale et sportive,...)
Échasses urbaines,
Piscine,
Bicyclette,
Marche nordique,
Tennis de table,
...

➤ **ACTIVITES MULTIMEDIAS**

Objectifs :

- Objectifs généraux
 - ✚ Dans le cadre de l'opération « ANRU » du quartier du Lac, favoriser la prise de parole des adolescents en particulier en utilisant la photographie et la vidéo comme moyen d'écriture afin de créer un pont entre la Z .U.P. d'hier et celle de demain.
 - ✚ Faire le portrait d'un quartier en pleine transformation qui pourra servir de repère aux générations actuelles et futures, mais aussi à éclairer un passé commun.
 - ✚ Éduquer à l'image les jeunes

- Objectifs opérationnels

Accompagner des adolescents en particulier pour :

- ✚ Réaliser une exposition photographique et de petites œuvres multimédias.
- ✚ Diffuser une exposition photographique et de petites œuvres multimédias.
- ✚ Mettre en place des animations autour de l'éducation à l'image afin d'aider les habitants et les jeunes à déchiffrer, à analyser et critiquer les messages audiovisuels d'aujourd'hui en s'impliquant dans un processus créatif.
- ✚ Valoriser les adolescents acteurs du projet.

L'action

- ✚ Réaliser une exposition photographique, de petites œuvres multimédias (santé, patrimoine de la Ville de Sedan...).
- ✚ Diffuser une exposition photographique et de petites œuvres multimédias.
- ✚ Choix des images qui seront diffusées sur le compte Facebook et le site internet du centre le lac.
 - Des systèmes de montages « vidéo » choisis permettront de répondre aux besoins pédagogiques tout en s'appuyant sur les dernières technologies « haute définition » et en assurant une qualité audiovisuelle optimale.
 - Il s'agira de leur apprendre à décrypter ce qu'il voit, à regarder la télévision en faisant de la télévision.
 - L'équipe impliquera les jeunes dans chacune des étapes de la réalisation des films, du tournage au montage en passant par le « dérushing ». Les jeunes seront réalisateurs. Il s'agira de constituer une vraie équipe de tournage avec des rôles et des responsabilités définies.

Nous aurons le souci d'une production qualitative, car il faut que les jeunes soient fiers de leur production.

➤ Les déplacements

À pied

Les animateurs utilisent une fiche de liaison accrochée sur les vitres du local pour notifier toutes leurs sorties, les locaux utilisés, le nom du groupe, les heures de départ et de retour, le nombre d'enfants et d'animateurs, les activités.

En véhicule

Les animateurs disposeront de trois véhicules de 9 places.
Ces véhicules seront conduits par les animateurs ou les parents pour les sorties culturelles.

Les animateurs seront vigilants et feront respecter les règles de sécurité (port de la ceinture...) et comportement irréprochable pendant les trajets.

Une vérification du bon fonctionnement des véhicules sera effectuée avant le transport des enfants.

C. La gestion administrative

Les inscriptions seront organisées de la manière suivante :

Les parents prendront rendez-vous auprès de l'agent d'accueil afin de finaliser l'inscription administrative de leur (s) enfant (s). Celle-ci leur communiquera l'ensemble des pièces à fournir. Nous collecterons l'ensemble de l'état civil et les informations pour la fiche sanitaire de liaison.

Ces éléments nous permettront aussi de procéder à une analyse des caractères sociologiques des participants. Ces informations seront présentées à l'ensemble de l'équipe.

Une participation financière minimale sera proposée aux parents.

Les secrétaires expliqueront le fonctionnement général aux parents : horaires, lieux d'accueil, brochure d'activités du centre social et informations sur leur interlocuteur dans le fonctionnement.

L'ensemble des parents recevra un projet pédagogique. Ils seront invités à le lire et à l'expliquer à leurs enfants, à l'enrichir par des propositions.

Le directeur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 11/13 ans assurera des entretiens.

Le directeur encouragera les parents à commenter le projet pédagogique, il donnera des explications par rapport à d'éventuelles incompréhensions sur le fond comme sur la forme et il détaillera la mise en œuvre du fonctionnement.

Nous inviterons les parents et les enfants à participer à une enquête de satisfaction anonyme. Elle prendra la forme d'une dizaine de questions. Le dernier jour, les enfants rapporteront ce document qu'ils déposeront dans une urne à l'accueil.

Le pointage des présences des enfants se fera sur des bordereaux formalisés par groupe. La liste nominative des enfants sera indiquée ainsi que les jours et les plages horaires. Ils seront ensuite enregistrés par le secrétariat, pour transmission à la Caisse d'Allocations Familiales, sur le logiciel AIGA.

Les documents obligatoires des animateurs seront répertoriés dans un classeur au secrétariat avec les éléments suivants :

- Les instructions départementales.
- Les conditions de mise en œuvre du projet pédagogique.
- Les diplômes des directeurs brevetés.
- Les diplômes des animateurs brevetés.
- Le livret de formation pour le personnel en cours d'obtention de brevet BAFA ou BAFD.
- L'accord écrit et signé du représentant légal pour les mineurs (se consulte au secrétariat avec les fiches d'inscription).
- Le contrat de travail des animateurs étrangers (en comptabilité).
- Le récépissé délivré par la D.D.C.S.P.P.
- Le registre nominatif et le registre des présences journalières (se consultent dans un classeur au secrétariat intitulé « bordereaux de présences »).

- Les fiches sanitaires de liaison des enfants (se consultent au secrétariat dans un classeur).
- Le registre du personnel (en comptabilité).
- Le registre d'infirmierie.
- Les certificats de conformité des locaux (détenus par la Ville).
- Le registre de sécurité (détenu par la Ville).
- Le rapport concernant la qualité de l'eau.
- Le rapport de la commission de sécurité (détenu par la Ville).
- La comptabilité alimentaire journalière (se consulte au secrétariat dans un classeur).
- La police d'assurance avec avenants éventuels.
- L'agrément des intervenants extérieurs.
- L'affiche concernant l'épizootie de rage.

Les affichages obligatoires seront disposés principalement dans le hall d'accueil et dans les salles d'activités.

6) L'ÉQUIPE D'ADULTES

A. Nombre et qualification

Une équipe composée d'une directrice, un directeur adjoint et une animatrice bénévole.

Diplômes :

Directrice BPJEPS Titulaire
 Directeur adjoint BAFA Titulaire
 Animatrice bénévole en cours d'obtention du BAFA

B. Le rôle de chacun et le fonctionnement de l'équipe au quotidien

Elle animera des activités.

- La relation pré-ado/animateur

L'animateur est le point de repère, l'aide (pas à la place de l'enfant), l'adulte référent, il propose, il motive, il impulse les activités.

Il est l'initiateur, il est à l'écoute, il est celui qui donne les limites, les règles.

L'animateur veille au bien-être, à la sécurité morale et physique du pré-ado.

S'impliquer dans l'activité du pré-ado sans être trop interventionniste pour le laisser aussi découvrir seul ses nouvelles acquisitions.

Proposer une alternative (lors des ateliers proposés, par exemple), pour aiguïser son sens de l'initiative, en symbolisant les ateliers par des supports identifiables.

Observer le pré-ado, en étant à son écoute au quotidien pour lui permettre de poursuivre ses propres recherches, tant sur le plan de son identité, que sur celui de la sensorialité et du relationnel.

Proposer des responsabilités à l'enfant, en lien avec ses attentes, ses désirs, ses besoins.

Le travail d'équipe

Pour la mise en œuvre du Projet Pédagogique, le responsable de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 11/13 ans programme des réunions de préparation, de trois heures hebdomadaires, avec l'ensemble de l'équipe, et des réunions spécifiques avec certains animateurs.

Les autres relations

La responsable de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 11/13 ans prépare l'intervention des bénévoles, des parents, des prestataires, des intervenants à travers des réunions spécifiques.

Les relations avec le personnel liées à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 11/13 ans se feront dans les conditions suivantes :

Le secrétariat, lors des inscriptions :

- ✚ Informer les parents du fonctionnement et des activités pour les jeunes.
- ✚ Faire les inscriptions et les mettre dans les classeurs prévus à cet effet.
- ✚ Établir les bordereaux de présences (nom – prénom – âge – secteur).
- ✚ Règlements.
- ✚ Informer le responsable de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 11/13 ans des appels téléphoniques des parents ou particularités (certificats médicaux, maladie, etc.).
- ✚ Faire les courriers et les réservations.

La comptable :

Elle organise la comptabilité de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 11/13 ans. Elle attribue le budget pédagogique en fonction du budget prévisionnel voté par le Conseil d'Administration.

L'hôtesse d'accueil :

- ✚ Elle répond au téléphone, accueille les parents et les dirige vers les bons interlocuteurs.

- ✚ Elle gère les bordereaux de présences des adultes et réceptionne ceux des jeunes.
- ✚ Elle donne les clés des armoires et des locaux.
- ✚ Elle informe les parents et le personnel des éventuels déplacements des membres de l'équipe.
- ✚ Elle gère les cahiers de transmissions (véhicules, sorties, locaux, matériel).
- ✚ Elle distribue les sacoches des trafics avec le matériel nécessaire (triangle, gilets de sécurité)

L'aspect sécurité physique et morale des enfants

Lors des réunions et/ou entretiens avec les organisateurs, les parents, les animateurs, les pré-ados, le directeur sensibilisera en permanence à la mise en œuvre des moyens liés à la sécurité physique et morale des pré-ados.

C. L'accompagnement et le rôle de formatrice de la responsable de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 11/13 ans

La directrice présentera les fiches sanitaires de liaison afin de déterminer et de recueillir les informations concernant les allergies des pré-ados.

Elle donnera la méthodologie à appliquer en cas de problème, l'endroit où se trouvent les fiches sanitaires de liaison.

Elle fera l'inventaire des trousse de secours et de leur contenu. Elle présentera la déclaration d'accident.

Elle expliquera la nécessité de réaliser un rapport circonstancié en cas d'accident.

En cas d'accident, elle remplira la fiche de déclaration d'accident ainsi que la fiche de suivi de l'état de santé de chaque pré-ado.

L'Infirmier sera située dans la salle intitulée au local situé au stade Louis Dugauguez. Un espace a été aménagé pour que chaque pré-ado puisse, en cas d'accident, être accueilli dans de bonnes conditions.

La directrice établira les plannings des salles et des réservations (piscine, informatique, salle de jeux vidéo, etc....) pour l'accueil, les activités et les sorties.

Elle présentera le budget pédagogique.

En concertation avec la directrice, l'équipe d'animation élaborera la liste du matériel.

À chaque fois que ce sera possible à organiser, l'équipe d'animation fera les achats avec les pré-ados, sinon un animateur sera chargé des achats pour l'ensemble de l'équipe d'animation.

La directrice rappellera à l'équipe d'animation les valeurs du projet pédagogique.

Chaque animateur établira son programme d'activités.

La directrice engagera un dialogue avec l'équipe d'animation pour affiner les menées, les rythmes, la formalisation des objectifs par activité.

Un espace sera déterminé pour l'affichage. Les programmes, les réservations, les sorties, les informations seront accessibles pour les animateurs, les pré-ados, les parents.

Les informations concernant la réglementation, les courriers de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ainsi que le double des programmes seront remis dans un classeur à l'accueil. Ils pourront être consultés par chaque membre des équipes, les membres du Conseil d'Administration, le Directeur du Centre Social.

D. L'organisation de préparation des réunions de bilans et autres

L'équipe disposera de 3 heures hebdomadaires pour élaborer un bilan, son programme d'activités et consulter la documentation.

Des entretiens seront organisés avec le secrétariat, la comptabilité et l'accueil. Ils permettront d'organiser l'aspect administratif et financier du fonctionnement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Un rapport d'activités sur la session sera présenté lors d'un Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale.

Différents critères d'évaluation seront utilisés :

- ✚ Fiches d'inscriptions,
- ✚ Evaluation des intervenants,
- ✚ Nombre de jeunes inscrits,
- ✚ Taux de fréquentation,
- ✚ Rapport d'activités des animateurs,
- ✚ Enquête de satisfaction...

Une évaluation sera réalisée régulièrement avec le Directeur du Centre Social Le Lac.

7) LA COMMUNICATION

Chaque membre du conseil d'administration et les salariés feront la promotion du projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

A. La relation avec les familles

- ✚ Un temps convivial et de discussion avec les parents sera organisé pendant l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour faciliter l'intégration des jeunes et des parents à l'organisation de la vie en collectivité.
- ✚ Considérer là où en sont les parents, les jeunes, dans leur histoire personnelle, pour les accompagner avec justesse, sans y mêler prédictions et jugements à l'emporte-pièce.

Les parents sont de réels partenaires dans l'accueil de mineurs et l'équipe d'animation favorisera l'implication des parents dans le projet pédagogique du centre.

Tisser des relations de confiance parents/pré-ado/professionnels où le pré-ado est au cœur des échanges nous permet de mieux communiquer, mieux se comprendre et évoluer ensemble.

Dans l'organisation du centre de loisirs, les goûters, les activités, les horaires, les parents, les pré-ados et l'équipe d'animation œuvrent ensemble pour améliorer et répondre au plus près à leurs attentes.

Les parents sont invités à des réunions pour donner des idées, leur avis sur les horaires, les activités...

Pendant le centre, les parents sont invités à participer aux activités, sorties de leur choix avec leurs pré-ados.

À la fin du centre, tous les parents remplissent l'enquête de satisfaction, ce qui nous permet d'avoir des éléments d'évaluation concrets.

L'ensemble des parents recevra un projet pédagogique et remettront un accusé réception à l'organisateur (secrétariat).

B. La relation avec les prestataires extérieurs

La directrice prendra contact, par téléphone, avec les prestataires extérieurs pour définir les aspects organisationnels. Un courrier de confirmation, visé par le directeur du centre social et signé par la présidente, est transmis ensuite au prestataire. Une copie est envoyée systématiquement par courriel aux administrateurs ou aux salariés concernés.

C. La relation avec la presse

Le directeur du centre social le lac est chargé d'organiser les conférences de presse (écrites, radiophoniques et télévisuelles). En règle générale la présidente, le directeur, la directrice de l'ALSH valorisent la spécificité de l'ALSH dans son aspect éducatif. L'accent est mis sur les méthodes pédagogiques et la démarche de coéducation.

D. Relation avec les partenaires

Des passerelles seront mises en œuvre pour travailler en partenariat avec le Service Jeunesse de la Ville de Sedan, le collège Le Lac... Ces structures sont des interlocuteurs réguliers avec qui nous menons des actions communes afin de tisser un réseau de services au plus près des attentes du public et d'optimiser les moyens.

E. Information

Le Centre Social Le Lac dispose de plusieurs outils pour communiquer :

- une lettre d'information,
- un site internet,
- un compte facebook,
- des programmes édités,
- des supports de diffusion installés au sein des différentes salles.

Ces supports permettront d'informer les pré-ados et les parents sur l'actualité, le fonctionnement, les valeurs de l'ALSH.

Ils permettront de favoriser les échanges avec les jeunes du territoire.

Ils valoriseront les activités.

8) ÉVALUATION

Des réunions avec l'équipe seront organisées avant et après l'Accueil de Loisirs sans Hébergement.

Avant, elles permettront l'élaboration du projet pédagogique et du programme d'activités. Après, la réalisation d'un bilan. Une réunion avec les parents sera mise en place afin de leur présenter le projet pédagogique, de répondre à leurs questions, de prendre en compte leurs suggestions. Le projet ne sera pas figé. Tout le personnel ayant fonction d'accueil ainsi que les parents auront la possibilité de le faire évoluer. Des temps de formations et d'informations sur les besoins et les rythmes des pré-ados seront travaillés lors de la préparation des activités.

Après le centre, des réunions de bilans serviront à l'évaluation organisationnelle et pédagogique. La relation avec les parents sera évaluée quantitativement et qualitativement tout au long de la période.

Les temps relationnels avec les parents nous permettront de sonder, de questionner, de régler les problèmes, d'être à l'écoute de leurs propositions.

Le taux de présences journalières des pré-ados nous permettra aussi d'évaluer le travail de l'équipe de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement. À la fin de la session, des enquêtes de satisfaction seront proposées aux parents.

Les résultats seront diffusés sur le site internet du Centre Social Le Lac. En fonction des résultats ou/et des propositions, les organisateurs du Centre Social Le Lac, en concertation avec l'équipe de direction (directeur du Centre Social Le Lac et directeur de l'ALSH) mettront en œuvre d'éventuels changements.